

# COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2022

*Date de la convocation : 18/03/2022.*

*Date d'affichage : 18/03/2022.*

L'An Deux Mil Vingt-Deux,

Le vingt-huit mars,

à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

**Présents** : Mme Christiane BOCQUET, 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Sébastien CIUDAD, 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme Anne-Marie BACHOLLET, 3<sup>ème</sup> adjointe, Mme Jessaline BINET, Mme Mélinda CORNE, Mme Chantal GENTY, Mme Elisabeth LÉLU, M. Michel PIGOURY, M. Patrick SAUTEREAU, M. Serge SOSIEWICZ.

## **Absents** :

Mme Florence AUCOIN a donné procuration à M. Sébastien CIUDAD.

M. Michel PILOQUET a donné procuration à Mme Christiane BOCQUET.

M. Frédéric ZALEWSKI a donné procuration à M. Patrick SAUTEREAU.

M. Pascal RIALLOT.

## **ORDRE DU JOUR** :

### **1** Nomination d'un secrétaire de séance.

### **2** Approbation du compte-rendu de la séance du 28 février 2022.

### **3** ADMINISTRATION GENERALE

- a) Budgets principal et du lotissement : approbation des comptes de gestion 2021 et des comptes administratifs 2021.  
Affectation des Résultats.
- b) Conflit en Ukraine – contribution financière au FACECO.
- c) Travaux aux écoles – approbation du D.C.E.
- d) Ecole élémentaire – devis d'éclairage pour remplacement des néons par des pavés led.
- e) Lotissement – demande d'acquisition de la parcelle ZD n° 78.
- f) Travaux de voirie – convention triennale 2022-2024 groupement de commandes.
- g) Devis système d'alarme pour sécurisation de bâtiments communaux.
- h) Musée – devis réfection peinture fenêtres, portes, grilles, balustrade.

### **4** ADMINISTRATION FINANCES

- i) Forêt communale – mise à jour de la réglementation de délivrance et d'exploitation des affouages.
- j) Conseil Municipal Jeunes – encadrement technique et accompagnement des jeunes conseillers.

### **5** QUESTIONS DIVERSES

Il a été dénombré onze conseillers présents et il a été constaté que la condition de quorum était remplie.

Mme Fabienne MAURE, secrétaire-comptable de la collectivité, assistait également à cette séance.

Monsieur le Maire a fait part que ce jour, dans la matinée, des agents du conseil départemental de la Nièvre, sont venus en Mairie récupérer les divers dons vestimentaires et de matériels déposés par les personnes en soutien aux Ukrainiens. Ces dépôts sont acheminés à l'aéroport de Villacoublay (78).

## 1 – **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

M<sup>me</sup> Anne Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

## 2 – **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28 FEVRIER 2022**

Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité des conseillers présents.

## 3 – **ADMINISTRATION FINANCES**

- a) Les comptes de gestion 2021 établis par le service des finances publiques et afférents au budget principal et au budget du lotissement ont été approuvés à l'unanimité.

En vue du vote des comptes administratifs 2021, Monsieur le Maire a quitté la séance à 19 h 30 et il a donné la présidence à Mme Christiane BOCQUET qui a donné lecture des résultats budgétaires et de l'affectation des résultats pour les budgets de la commune et du lotissement :

### COMMUNE DE VARZY RESULTATS BUDGETAIRES 2021

#### **BUDGET GENERAL**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	1 651 482,54 €
RECETTES	1 791 794,38 €
<b>RESULTAT de l'exercice</b>	<b>+ 140 311,84 €</b>
EXCEDENT reporté BP 2021 (RF002)	+ 260 031,96 €
<b>Résultat définitif 2021</b>	<b>+ 400 343,80 €</b>

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES	387 652,26 €
RECETTES	454 436,37 €
<b>RESULTAT de l'exercice</b>	<b>+ 66 784,11 €</b>
DEFICIT reporté BP 2021 (DI 001)	- 60 873,17 €
<b>Résultat définitif 2021</b>	<b>+ 5 910,94 € (BP 2022 RI 001)</b>

#### **Restes à réaliser**

DEPENSES	380 200,00 €
RECETTES	18 170,00 €
<b>Résultat</b>	<b>- 362 030,00 €</b>

#### AFFECTATION DES RESULTATS

<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT :</b>	<b>400 343,80 €</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT 1068</b>	<b>356 119,06 € - APUREMENT DU DEFICIT</b>
<b>REPORT FONCTIONNEMENT</b>	<b>44 224,74 € (BP 2022 RF 002)</b>

### COMMUNE DE VARZY RESULTATS BUDGETAIRES 2021

#### **LOTISSEMENT DU CHATELET**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	327 383,34 €
RECETTES	355 431,68 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>+ 28 048,34 €</b>
RESULTAT REPORTE 2021 (RF 002)	+ 24 928,50€
<b>RESULTAT DEFINITIF 2021</b>	<b>+ 52 976,84 € (BP 2022 RF 002)</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	348 661,57 €
RECETTES	319 848,56
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 28 813,01 €</b>
RESULTAT REPORTE 2021 (DI001)	-264 794,22 €
<b>RESULTAT DEFINITIF 2021</b>	<b>- 293 607,23 € (BP 2022 DI 001)</b>

**(Résultat de clôture de l'exercice 2021 : - 240 630,39 €).**

Les comptes administratifs 2021 et les affectations des résultats présentés ont été approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire a réintégré la séance et il a repris la présidence de la session à 19 h 38 mn.

Aucune observation ou demande d'information supplémentaire n'étant formulées par l'assemblée sur la comptabilité votée, Mme Fabienne MAURE a quitté la séance après la signature des documents budgétaires.

- b) Face aux conséquences tragiques de l'invasion russe, les besoins humanitaires en Ukraine et dans les pays voisins demeurent importants et vont s'inscrire dans la durée. La France se mobilise aux côtés du peuple ukrainien et le ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères a décidé d'activer le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO). Créé en 2013, le FACECO est un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Il permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde. Il garantit que la gestion des fonds octroyé par les communes sera confiée à des agents de l'Etat experts dans l'aide humanitaire d'urgence et travaillant en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG françaises. Le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères porte une importance à la traçabilité des fonds versés, vis-à-vis des collectivités et des contribuables, en informant des actions menées.

Monsieur le Maire a sollicité l'assemblée afin de déterminer le montant de la contribution financière de la commune de Varzy et de l'autoriser à effectuer les démarches nécessaires pour officialiser ce don.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'octroyer la somme de 500,00 € en soutien aux victimes du conflit – action UKRAINE.

- c) L'assemblée a approuvé, unanimement, le dossier de consultation d'entreprises pour le marché de démolition du bâtiment modulaire à l'école élémentaire. Suite à cette décision, l'appel d'offres a été mis en ligne sur la plateforme des marchés publics dématérialisés « Synapse » le mercredi 30 mars 2022 et la parution du marché sera publié le lundi 4 avril 2022 dans les annonces légales du Journal du Centre. Les propositions commerciales devront être déposées dématérialisées au plus tard le 2 mai 2022 à 12 heures.
- d) Monsieur le Maire a exposé qu'il devenait nécessaire de changer le système d'éclairage des classes, du couloir et du bureau de l'école élémentaire. Il est actuellement assuré par des néons à durée de vie réduite et dont le remplacement très fréquent devient coûteux pour la municipalité. La commune est engagée depuis 2008 dans la réduction des consommations électriques de ses bâtiments.

Le devis d'un montant de 4 689,60 € TTC de l'entreprise HÉRON Laurent a été approuvé à l'unanimité. Ces travaux seront imputés au budget communal 2022, en section d'investissement.

- e) Suite à la demande d'acquisition de monsieur Romain DOUZERY, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de lui vendre la parcelle de terrain du lotissement communal cadastrée ZD n° 78 moyennant la somme de 5 970,00 €. L'acte de cession sera passé en l'étude de Me Valérie PLANÇON, notaire à Varzy.
- f) Au regard de la délibération n° 2021-13 relative à l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'entretien de la voirie communale 2021, l'assemblée a approuvé, à l'unanimité, son adhésion à ce groupement de commandes pour la durée de l'accord cadre de 2022 à 2024. Pour cette période, messieurs Gilles NOËL et Sébastien CIUDAD ont été reconduits au sein de la commission d'appels d'offres du groupement dont la commune de Menou est Coordonnateur.

- g) Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'installation d'une alarme anti-intrusion au sein des ateliers municipaux et à la réactualisation du système déjà installé en Mairie depuis 2002.

L'organisme Spara Groupama « alarme Activeille » assurera cette prestation au regard des devis présentés et acceptés :

<b>Mairie</b>	<b>Ateliers</b>
<i>Devis ZJKIAT1B-1</i> Abonnement mensuel de 43,10 € H.T. Frais d'installation offerts.	<i>Devis IL5OWXNB-1</i> Abonnement mensuel de 44,60 € H.T. Frais d'installation offerts.

- h) Monsieur le Maire a exposé au conseil municipal qu'il était nécessaire de procéder à la réfection de la peinture des fenêtres, portes, grille et balustrade situés au musée municipal. Le 15 décembre dernier, la municipalité a sollicité des devis auprès de trois entreprises et deux artisans ont répondu dans les délais sollicités, à savoir :

- Monsieur Nicolas ROY, demeurant 2bis route de Trucy 58460 CORVOL-L'ORGUEILLEUX moyennant la somme de 3 885,00 € H.T. soit 4 662,00 € T.T.C.
- Monsieur Xavier ROLLAND, demeurant 9 rue de Bazarne Chivres 58210 COURCELLES, pour un montant de 2 785,00 € H.T. soit 3 063,50 € T.T.C.

Les conseillers municipaux, après avoir pris connaissance des devis présentés et après en avoir délibéré, ont approuvé, à l'unanimité, le devis de l'entreprise Xavier ROLLAND. Ces travaux seront imputés au budget communal 2022, en section d'investissement.

#### **4 – ADMINISTRATION GENERALE**

- i) Monsieur le Maire a fait part que le règlement relatif à l'attribution et à l'exploitation des affouages délivrés par la commune, en vigueur à Varzy depuis le 1er septembre 2016, doit être revu en raison du justificatif à produire concernant le paiement de la taxe d'habitation qui n'est plus acquittée et des dates d'exploitation et de débardage indiquées dans ce règlement.

La commission communale des forêts s'est réunie le 1er mars courant et elle a validé la nouvelle réglementation de l'exploitation des affouages, applicable au 1er Septembre 2022 en sollicitant pour l'inscription en Mairie la présentation d'une facture d'énergie et en spécifiant de respecter les consignes de l'ONF relatives aux dates d'exploitation, d'empilage et de débardage des lots qui seront indiquées lors du tirage au sort des lots (dates qui peuvent changer d'une année à l'autre).

L'assemblée délibérante a approuvé, à l'unanimité, la nouvelle réglementation de délivrance et d'exploitation des affouages qui prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

- j) Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée que par délibération du 3 novembre 2015, le conseil municipal a décidé de mettre en place un Conseil Municipal Jeunes (CMJ). Lors des élections du 20 janvier 2022, les élèves de l'école élémentaire de Varzy ont élu parmi leurs camarades neuf conseillers municipaux qui siégeront au sein du Conseil Municipal Jeunes de la municipalité.

La première assemblée plénière du CMJ a eu lieu le 5 mars avec pour l'ordre du jour l'installation et présentation des jeunes conseillers aux élus et public présents, l'élection du Président du CMJ, la constitution des premiers groupes de projets à partir desquels les jeunes vont agir et le calendrier prévisionnel des réunions et des manifestations jusqu'en juin 2022.

Monsieur le Maire a tenu à remercier vivement Mme Chantal GENTY, conseillère municipale, qui a géré jusqu'à ce jour, seule, la mise en place du CMJ. Il sollicite le conseil municipal afin que soit nommé un second conseiller municipal pour l'encadrement technique et l'accompagnement des jeunes conseillers.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont confié l'encadrement technique et l'accompagnement du Conseil Municipal Jeunes à Mmes Chantal GENTY et à Anne-Marie BACHOLLET. Ils ont également décidé qu'une personne de la société civile serait également sollicitée pour assister mesdames GENTY et BACHOLLET.

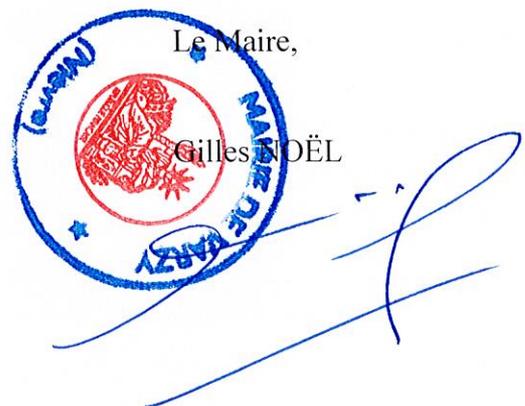
## 5 – **QUESTIONS DIVERSES**

- ↳ Commission des finances, préparation du budget primitif 2022 de la commune, le mercredi 6 avril à 8 heures.
- ↳ Elections présidentielles : pose des panneaux électoraux depuis le vendredi 25/03. Début de la campagne électorale le 28/03.
- ↳ Cités de caractère BFC : présentation de la candidature de la municipalité lors du conseil d'administration de mars. La commune est dans l'attente de la réponse.
- ↳ Ouverture du musée Auguste Grasset le week-end, dès le samedi 2 avril à 13 h 30.
- ↳ Célébration de la commémoration du 8 mai 1945 : cérémonie au cimetière le dimanche 8 mai dès 16 h 15 devant le monument aux morts qui aura été restauré. Hommage sera rendu au résistant Guy BONNET et à l'Amiral Paul GALLERET. Exposition guerre 14-18, correspondance d'un Poilu de Sauzay.
- ↳ Au château le 2 avril à 15 h « café philo » et le 23 avril à 17 h conférence « l'homme et son environnement ».

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 heures 35 minutes.

**Affichage : le 4/04/2022**

Le Maire,  
Gilles NOËL

The image shows a circular official stamp in blue ink. The outer ring contains the text 'Mairie de Sauzay-le-Vieux' and '71130 SAUZAY-LE-VIEUX'. In the center, there is a red emblem featuring a coat of arms with a crown and a cross. Below the stamp, there is a large, stylized handwritten signature in blue ink.